

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

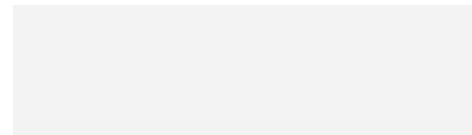
AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2015
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2015 – 2016 - 2017**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le budget pour l'exercice financier 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016, 2017 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 16 décembre 2014, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 26 novembre 2014.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier